

Informations générales

Durée :

2 jours de formation soit 14 heures.

Présentiel

Tarif : Nous consulter

Participants :

Maximum 8 participants.

Publics :

électriciens, installateurs électriciens, disposant d'une expérience en installations électriques dans l'un des domaines suivants : voie publique / tertiaire-industrie / Branchements / Réseaux dans le Domaine Public (DP).

Prérequis :

- Connaissances en électricité niveau V (BEP/CAP).
- Habilitation minimale : B1V terminal et BR.
- Notion sur la conception et les calculs des installations électriques.
- Avoir suivi une formation sur la sécurité électrique ou être en possession d'une habilitation suivant la norme NF C 18-510 (pour la rénovation) / C18-501-1.
- Les installateurs viennent avec leurs outils et leurs Equipements de Protection Individuelle (EPI) sur le lieu de la formation

Moyens d'évaluation des prérequis :

QCM de positionnement et entretien avec le responsable pédagogique

Accessibilité handicapé :

Sur demande auprès de notre référent handicap M. ALEN Gaetan (04 42 56 42 99)

Délais d'accès :

Planning de formation disponible sur notre site internet ou nous contacter via téléphone ou mail.

Intervenants :

Formateurs expérimentés et diplômés en électricité

Indicateur 2024 :

Pas de formation en 2024

PROG41 V250328

SIRET 323 733 386 00045 DA 93 13 123 99 13

Objectifs

- Identifier les différents constituants des colonnes électriques (verticales et horizontales)
- Connaissance du matériel neuf et existant et sa mise en œuvre dans le respect des règles en vigueur
- Être en capacité d'interpréter les résultats fournis par les outils de dimensionnement ENEDIS ou fournisseurs
- Être engagé dans la neutralité par rapport aux solutions collectives d'alimentation des IRVE dans le résidentiel collectif
- Connaître le périmètre d'intervention du GRD
- Maîtriser les différentes solutions standards de raccordement des colonnes verticales et horizontales à moindre coût (Nota pour les IRVE : Solution opérateur privée et solution réseau électrique auto)
- Analyser les conditions du travail à réaliser en prenant en compte les risques électriques, mécaniques et ceux liés à l'environnement (amiante/ plomb/ séparation)
- Contribuer à l'organisation d'un déroulement de chantier
- Appliquer les procédures d'accès aux ouvrages
- Appliquer les prescriptions de sécurité de l'exploitant ENEDIS, GRD au donneur d'ordre (PSEDO IDF)
- Appliquer la procédure de réception des colonnes électriques y compris les outils SI du GRD de réception.

Contenu de la formation

Notion de base « colonne verticale »

- La prescription technique et réglementaire : Présentation de la N FC 14-100 juillet 2021 (périmètre collectif), C11-201 et Guide pratique SéQuélec 10,11,12
- La présentation du matériel neuf et existant
- Rappel solution technique de référence de raccordement
- Rappel de la neutralité sur le choix de la solution de raccordement.

Notion de base « colonne horizontale »

- La prescription technique et réglementaire : Présentation du guide pratique SéQuélec 19
- La présentation du matériel
- Rappel solution technique de référence de raccordement

Les procédures d'accès aux ouvrages

- Habilitations électriques requises
- Autorisation d'accès via l'exploitant pour les travaux
- Hors tension
- Sous tension (ATST/ITST)
- Au voisinage

Modification ou rénovation des colonnes électriques

- Préparation d'un chantier (Vérification des accès...)
- Elaboration du mode opératoire des travaux
- Préparation du chantier
- Demande du chantier
- Outillage/consommables. Validation des caisses à outils des stagiaires par le formateur

 contact@cerer.fr

 04 42 56 42 99

 cerer.fr



CERER

Organisme de Formation

Informations générales

Méthodes et supports pédagogiques :

- Essais sur plateau technique pédagogique actif et fonctionnel
- 30% minimum du temps consacré aux études de cas sur matériel
- Support de formation, catalogue, notice (papier ou numérique)

Contenu de la formation

Les calculs électriques en nf c 14-100

- Exercices d'interprétation des résultats des outils de dimensionnement
- Installation d'une colonne électrique provisoire en substitution de la colonne existante
- Exercice dossier de mise en sécurité des tiers sur les chantiers

Installation d'une colonne électrique

- Règle et points d'attention
- A partir d'un cas concret et d'un dossier technique
- Installation d'une colonne électrique dans un environnement donné
- Dépose d'une ancienne colonne / Traitement des déchets / Coupe-feu (propagation incendie)
- Réception technique de la colonne électrique avant mise en service
- Autocontrôle
- Réception de la colonne et mise en service par ENEDIS ou GRD
- Présentation des chantiers chutés suite à des écarts de réalisation

Prévention sécurité

- Présentation du TOP
- Présentation des fondamentaux
- Plan de prévention
- Grille d'analyse des risques
- ICP
- Presentation REX accident

Moyens d'évaluation des acquis

- QCM en fin de formation pour la validation des acquis.
- Fourniture d'une attestation de réussite en cas de note > 14/20

Une vérification d'identité aura lieu au cours de la formation